

Lognes, le 08 novembre 2011

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2011**

PRÉSENTS : M. RICART, Mme MIGNON PETITCLAIR,
M. LACHAPPELLE, Mme HOUSSOU, M. MASANET,
Mme LEHMANN, M. BIGER, Mme CORDIER, M. CHENEAU,
Mme ZAHLAOUI, M. MARTINEZ, Mme TOSTAIN-DESMARES,
Mme COMBOUÉ, M. LATOUILLE, Mme ROYO, M. YUSTE,
M. MIGUEL, Mme STERN, Mme GENDRON, M. JICQUEL,
Mme JESTIN, M. PHAM PHU, Melle ANDRIEU, Melle DEVOS,
M. COPIN.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme BOLLOT qui a donné pouvoir à Mme COMBOUÉ,
Mme DAHALANE qui a donné pouvoir à Mme GENDRON,
M. LABRUDE qui a donné pouvoir à M. CHENEAU, M. LUCAS
qui a donné pouvoir à M. JICQUEL, Mme BEN HASSINE qui a
donné pouvoir à Mme ROYO, Mme HERMANN FRATISSIER
qui a donné pouvoir à Mme JESTIN, M. MONCORGÉ qui a
donné pouvoir à Mme TOSTAIN-DESMARES.

ABSENTS : M. MBAYE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: Madame Chantal COMBOUÉ.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de Monsieur Vincent ÉBLÉ du Conseil Municipal, Monsieur le Maire installe Monsieur Cuong PHAM PHU en qualité de nouveau conseiller municipal.

1. COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2011.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le compte-rendu du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2011.

2. ELECTION DU 9^{EME} MAIRE-ADJOINT.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

PROCEDE à l'élection du Maire – Adjoint à la majorité absolue,

est seul candidat déclaré : Lionel MARTINEZ

PAR 32 voix à la majorité des présents est désigné en qualité de 9^{ème} Maire-Adjoint, Monsieur Lionel Martinez immédiatement installé dans l'ordre du tableau pour siéger au Conseil Municipal.

3. MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

DECIDE la mise en place des 7 commissions municipales suivantes, composées de huit membres chacune :

- Finances/Informatique/Coopération Intercommunale
- Education /Jeunesse et Sports
- Urbanisme/ Habitat
- Travaux/Environnement et Cadre de Vie
- Politique de la Ville/Emploi/ Vie Economique
- Solidarité/Logement Social/Enfance
- Animation Culture

DIT que la présente délibération annule et remplace la délibération n°067/2008 du Conseil Municipal du 14 avril 2008.

4. DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE de désigner par un vote global pour l'ensemble des commissions et par scrutin public les conseillers municipaux de chaque commission suivants :

COMMISSION FINANCES/INFORMATIQUE/COOPERATION INTERCOMMUNALE :

- Mme Catherine TOSTAIN-DESMARES
- M. André YUSTE
- M. Paul MIGUEL
- Mme Essia BEN HASSINE
- M. Eric MONCORGE
- M. Cuong PHAM PHU
- Mme Dominique STERN
- Melle Martine ANDRIEU

COMMISSION EDUCATION/JEUNESSE ET SPORTS :

- Mme Annick MIGNON-PETITCLAIR
- M. Xavier LACHAPELLE
- Mme Chantal COMBOUÉ
- M. Thierry JICQUEL

- M. Jean-Pierre LUCAS
- Mme Édith JESTIN
- Mme Isabelle HERMANN-FRATISSIER
- Melle Sabine DEVOS

COMMISSION URBANISME/HABITAT :

- Mme Monique HOUSSOU
- M. Jean-Pierre LATOUILLE
- Mme Martine ROYO
- M. Paul MIGUEL
- M. Jean-Pierre LUCAS
- Mme Essia BEN HASSINE
- M. Jean-Marie LABRUDE
- M. Jean-Pierre COPIN

COMMISSION TRAVAUX/ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :

- M. Francis MASANET
- M. Lionel MARTINEZ
- M. André YUSTE
- M. Thierry JICQUEL
- M. Jean-Pierre LUCAS
- M. Eric MONCORGÉ
- Mme Dominique STERN
- M. Jean-Pierre COPIN

COMMISSION POLITIQUE DE LA VILLE/EMPLOI/VIE ECONOMIQUE :

- M. Thierry CHENEAU
- Mme Marie-Claude CORDIER
- Mme Catherine TOSTAIN-DESMARES
- Mme Chantal COMBOUÉ
- M. Jean-Pierre LATOUILLE
- Mme Manichanh BOLLOT
- Mme Nazarat DAHALANE
- Melle Martine ANDRIEU

COMMISSION SOLIDARITE / LOGEMENT SOCIAL / ENFANCE :

- Mme Corinne LEHMANN
- Mme Chantal ZAHLAOUI
- Mme Martine ROYO
- Mme Renée GENDRON
- M. Cheikh MBAYE
- Mme Édith JESTIN
- Mme Isabelle HERMANN-FRATISSIER
- M. Jean-Pierre COPIN

COMMISSION ANIMATION/CULTURE :

- M. Jacques BIGER
- Mme Marie-Claude CORDIER
- Mme Manichanh BOLLOT
- Mme Chantal COMBOUÉ

- Mme Renée GENDRON
- M. Cheikh MBAYE
- M. Jean-Marie LABRUDE
- Melle Sabine DEVOS

5. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL DU SYNDICAT D'AGGLOMERATION NOUVELLE (S.A.N.) MARNE LA VALLEE /VAL MAUBUEE.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

PROCEDE à la désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Marne-la-Vallée / Val Maubuée,

Sont candidats :

- Jean-Pierre LUCAS
- Jean-Pierre COPIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins déposés dans l'urne : 32
 A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0
 RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés : 0
 Majorité absolue : 32

ONT OBTENU :

- Jean-Pierre LUCAS 29 voix
- Jean-Pierre COPIN 3 voix

Compte tenu du résultat du vote à bulletins secrets et à la majorité absolue des suffrages exprimés, est désigné pour siéger au S.A.N. de Marne-la-Vallée/Val Maubuée, M. Jean-Pierre LUCAS, en qualité de représentant du Conseil Municipal en remplacement de Monsieur Vincent ÉBLÉ.

6. SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX CLUBS SPORTIFS POUR L'ANNEE 2011.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE d'octroyer aux clubs sportifs, au titre de l'année 2011, les subventions exceptionnelles suivantes :

L'ENTENTE PONGISTE DE LOGNES	1450 euros (mille quatre cent cinquante euros)
L'US VOLLEY BALL	1450 euros (mille quatre cent cinquante euros)
LOGNES BADMINTON	1000 euros (mille euros)

JUDO CLUB DE LOGNES	1000 euros (mille euros)
GYM CLUB DE LOGNES	1000 euros (mille euros)
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE LA MAILLIERE	300 euros (trois cents euros)
L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	10 000 euros (dix mille euros)

PRECISE que les crédits sont inscrits au budget communal de l'année 2011.

AUTORISE le Maire ou son représentant, à signer toute pièce relative à cette affaire.

7. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS PAR LA COMMUNE A L'U.S. LOGNES FOOTBALL.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les termes de la convention de mise à disposition des équipements sportifs par la commune de Lognes à L'U.S. Lognes Football,

AUTORISE le Maire à signer ladite convention au nom de la commune,

DIT que cette convention annule et remplace la précédente convention de mise à disposition.

8. DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UNE EMPRISE FONCIERE SITUEE BOULEVARD DU SEGRAIS.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE de prononcer la désaffectation et le déclassement des parcelles cadastrées section AM 84 pour partie, AM 86 pour partie, AM 59 pour partie et AM 31 pour partie,

AUTORISE le Maire à signer une promesse de vente ;

AUTORISE le Maire à engager les démarches nécessaires à la cession de ladite emprise foncière,

AUTORISE le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire.

9. MOTION

PAR 29 VOIX POUR (M. RICART, Mme MIGNON PETITCLAIR, M. LACHAPELLE, Mme HOUSSOU, M. MASANET, Mme LEHMANN, M. BIGER, Mme CORDIER, M. CHENEAU, Mme ZAHLAOUI, M. MARTINEZ, Mme TOSTAIN-DESMARES, Mme COMBOUÉ, M. LATOUILLE, Mme BOLLOT qui a donné pouvoir à Mme COMBOUÉ, Mme ROYO,

M. YUSTE, M. MIGUEL, Mme DAHALANE qui a donné pouvoir à Mme GENDRON, Mme STERN, M. LABRUDE qui a donné pouvoir à M. CHENEAU, Mme GENDRON, M. JICQUEL, M. LUCAS qui a donné pouvoir à M. JICQUEL, Mme JESTIN, Mme BEN HASSINE qui a donné pouvoir à Mme ROYO, Mme HERMANN FRATISSIER qui a donné pouvoir à Mme JESTIN, M. MONCORGÉ qui a donné pouvoir à Mme TOSTAIN-DESMARES, M. PHAM PHU), **ET 3 ABSTENTIONS** (Melle ANDRIEU, Melle DEVOS, M. COPIN).

MOTION : Demande au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10% de la cotisation pour la formation des agents territoriaux.

« L'assemblée délibérante de Lognes, réunie le 7 novembre 2011, demande que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre national de la fonction publique territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents. »

10. COMMUNICATIONS DU MAIRE.

***Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Décisions du Maire prises en vertu de la délégation prévue à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales		
N° D'ORDRE	DATE	OBJET
154/2011	05/08/2011	Installation et Entretien d'une horloge à l'Eglise de Lognes.
169/2011	05/09/2011	Contrat de maintenance Full Service relatif à la balayeuse 850 mini n°850DK00356/02
170/2011	05/09/2011	Contrat de maintenance Full Service relatif à la balayeuse 850 mini n°850DK00357/02
171/2011	05/09/2011	Séance de golf pour EMS - Saison 2011/2012
172/2011	15/09/2011	Contrat d'entretien total relatif à la balayeuse de trottoirs tenant type applied 414RS n°0808330
173/2011	15/09/2011	Contrat d'entretien total programmé relatif à la balayeuse de trottoirs tenant type applied 414RS n°1104100
174/2011	21/09/2011	Marché relatif aux travaux de fermeture du préau Denis Diderot lot n°1
175/2011	21/09/2011	Marché relatif aux travaux de fermeture du préau Denis Diderot lot n°2
176/2011	21/09/2011	Marché relatif aux travaux de fermeture du préau Denis Diderot lot n°3
207/2011	05/10/2011	Avenant n°1 à la détection Intrusion des divers bâtiments de la commune.

11. INFORMATIONS.

Informations diverses :

- Monsieur Cheneau s'interroge sur l'évolution de l'enquête concernant les dégradations du Collège du Segrais et la construction d'un lycée sur la commune de Lognes.
- Monsieur Ricart répond que la police nationale enquête actuellement et qu'une intervention auprès du Conseil Général est menée pour l'installation de la vidéoprotection avec l'éventuel appui de la commune.
- Concernant la construction du lycée, Monsieur Ricart explique que la Région a débloqué les fonds pour un accueil de 1200 élèves au lieu de 800. Le dossier est en phase étude et le cahier des charges est en cours.
- Il est noté que les travaux concernant le collège de la Maillière, devraient débuter en 2012 et s'achever probablement en 2014/2015. Ce qui permettrait peut-être d'envisager une ouverture à la rentrée de 2017.

Le Conseil Municipal entend les remerciements de :

- Madame la Principale du Collège de la Maillière et de ses équipes pédagogiques et éducatives, pour le soutien de la municipalité dans le cadre de l'organisation du traditionnel cross du collège dans le Bois de Lognes, avec arrivée au Stade Colette Besson.
- Monsieur KOON, pour l'aide de la municipalité dans le règlement de problèmes de dépôts sauvages d'encombrants, à proximité de la résidence du « Washington B ».
- Du Consul de Tunisie à Pantin, pour la mise à disposition de locaux (à la Malvoisine) pour l'organisation des élections de l'assemblée constituante de Tunisie, pour les ressortissants tunisiens du territoire.
- Du Président du Tennis Club de Lognes, pour la rénovation des courts couverts du complexe tennistique Arthur Ashe et le soutien des services municipaux et des élus municipaux tout au long de ce projet.
- Des Restos du Coeur, pour le don adressé par la municipalité à cette association, geste devenu d'autant plus important en cette période de restrictions européennes.

**L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 20 heures 45**

Michel RICART

Maire de Lognes
Président du S.A.N.
de Marne-la-Vallée/Val Maubuée